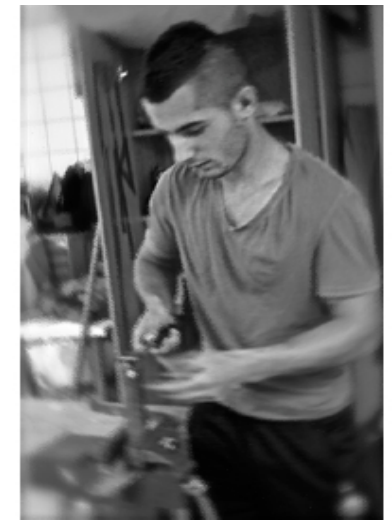




Expression culturelle et intégration citoyenne des groupes issus de l'immigration

Altay Manço

Certaines personnes ou groupes issus de l'immigration en Belgique ont recours à des activités créatives et artistiques à des fins de participation sociale, d'expression citoyenne et d'insertion économique. Quels sont les exemples et leurs résultats ? Les structures politiques, culturelles, scolaires et socio-éducatives sont-elles conscientes de ces enjeux et potentialités ? Développent-elles des politiques en la matière et avec quels résultats ? Quelles recommandations peut-on extraire de l'observation de trajectoires de participation pour soutenir les groupes de citoyens et les structures dans leurs pratiques ?

Ces questions ont été au menu des Assises de l'interculturalité en 2010 et depuis continuent à préoccuper des acteurs du domaine.

Développons par un exemple

La « Communauté socioculturelle congolaise de Belgique » (CCB) correspond à noyau d'une dizaine d'animateurs. L'association est présente dans les communes de la Région bruxelloise, dans le Brabant Wallon et également dans la périphérie flamande de Bruxelles. Le collectif s'est donné comme mission d'être le porte-parole des Congolais de cette zone et d'accompagner les personnes en difficulté au sein de la société belge.

Ce travail comporte un volet de soutien psychologique. Il comporte également des volets pratiques : aide et conseils scolaires, information et guidance face aux services publics, etc. À travers son rôle de médiation, la CCB intervient au sein des institutions telles qu'écoles, CPAS, tribunaux... Pour la structure, les objectifs de prévention, d'éducation et d'intégration sont en lien avec l'interculturalité. Aussi, l'association fait également de la promotion culturelle de manière intégrée aux autres initiatives. L'animation et la promotion d'une chorale Gospel en sont des exemples. Des moyens financiers ainsi générés servent aussi à développer des activités de solidarité tournées vers les régions d'origine des membres, notamment en lien avec des ONG belges : par exemple, dans le domaine de la protection des enfants des rues au Congo.

Le premier constat qui ressort de cet exemple et de plusieurs autres similaires est que les communautés culturelles issues de l'immigration envisagent leur intervention de manière intégrée – l'animation culturelle s'y vit souvent comme un moyen d'expression et de lien entre plusieurs groupes, types d'actions, institutions, etc. Cette intervention est également translocale : les groupes de citoyens partent des besoins matériels et affectifs de leurs membres – installés dans quelques localités en Belgique –, se ressource d'éléments culturels de diverses provenances, et en même temps produisent des actions qui ont une portée ailleurs. Dans l'exemple, les activités de l'association font fi des frontières internes à la Belgique, comme de la distance entre ce pays et le Congo.

Et de se demander si ce type d'associations de migrants, par leur souplesse à naviguer à travers les frontières linguistiques, sectorielles et idéologiques du pays, ne nous montrent-elles pas des exemples intéressants à suivre pour sortir des crises identitaires et institutionnelles de notre société, aux prises avec de multiples et complexes divisions ?

En effet :

- Là où les groupes de migrants s'organisent autour de besoins collectifs (approches transversales et translocales), la société d'accueil s'impose avec son mode de fonctionnement essentiellement individuel, sectoriel et local (offre d'insertion individualisée au sein des communes ou quartiers...).
- Là où le groupe issu de l'immigration ressent le besoin de se restructurer autour de références culturelles familières, les institutions de la société d'accueil interviennent avec des actions spécifiques pour une partie spécifique de ce groupe (femmes, jeunes, primo-arrivant...) et risquent involontairement de renforcer leur déstructuration.
- Là où la vie culturelle est un facteur de reliance et de résilience pour la plupart des communautés immigrées, la société d'accueil n'investit pratiquement pas la valorisation des cultures, cultes et langues d'origine, ainsi que la construction d'une dynamique entre ces ressources.

On peut multiplier ces exemples.

La question n'est évidemment pas de faire l'apologie d'un modèle plutôt que d'un autre, mais bien de proposer un terrain de dialogue véritable et équitable.

Notre hypothèse est que de ce dialogue jailliront des compétences interculturelles permettant à tous de naviguer dans un champ magnétisé par des référentiels divers et dans le respect des uns et des autres. Ce qui est tout le contraire d'un repli sur soi ou d'un quelconque communautarisme qui n'est d'ailleurs pas le propre des minorités ethniques, culturelles ou religieuses, mais un des défis majeurs auxquels l'ensemble de notre société est confronté.

Les pouvoirs publics chargés des questions de culture devraient ainsi encourager davantage les initiatives permettant à différentes minorités ethniques et/ou culturelles de valoriser leur patrimoine. Cela permettrait, par la même occasion, à de nombreux citoyens d'autres horizons de s'ouvrir plus aux contributions de ces diverses cultures et aux personnes qui les composent.

Une politique qui chercherait à impulser une véritable « interculturelisation » du secteur culturel doit se donner plusieurs objectifs :

- faciliter l'accès à la culture et aux loisirs pour les minorités culturelles de façon à leur permettre d'accroître leur capital social – un point faible des groupes les plus vulnérables, caractéristique qui se transmet d'une génération à l'autre (objectif social) ;
- favoriser l'émancipation et la participation citoyenne de ces groupes (objectif socioculturel) ;
- et également enrichir la production artistique existante par leurs apports (objectif culturel).

Les institutions culturelles ont beaucoup à gagner de la concertation avec le tissu associatif migrant, à impliquer davantage des acteurs issus des minorités ethniques et culturelles dans les processus de production et à diversifier autant que possible leurs personnels, leurs publics et leurs programmations.

Parmi ces institutions, les médias méritent sans doute une attention particulière avec des recommandations qui leur sont spécifiques :

- mieux préparer les professionnels des médias à travailler dans une société multiculturelle ;
- renforcer l'expression de la diversité dans leurs rangs en défendant l'accès des personnes issues des minorités ethniques et culturelles aux professions des médias ;
- stimuler, par des bourses, des prix, des stages et des échanges, la collaboration entre différents médias (locaux, nationaux, internationaux et s'adressant spécifiquement aux organes de presse « ethniques » ...) ;
- intensifier la lutte contre le racisme sur Internet, en particulier sur les forums publics.

